

Dave Rollier dans la zone artificielle à Desmeules.



un national en plein saut.



un autre national cherche des "bons tuyaux" !



Elite

Junior



National

S1

MOUDON 1995 . podiums





S2

A2



A1



Invitation au VÉLO TRIAL DE MOUDON

manche du championnat suisse
le 7 mai 1995

Un spectacle à ne pas manquer!

Programme:

Samedi 6	16 h	concours populaire de VTT (ouvert à tous)
Dimanche 7	10 h	départ des premiers concurrents
	12 h	pause de midi (restauration à la cantine)
	13 h	reprise du concours
	16 h	environ, fin du concours
	17 h	proclamation des résultats

Lieu: du centre de Moudon, env. 4 km direction Sottens -
Echallens (suivre la signalisation TRIAL VÉLO) - Entrée gratuite
ORGANISATION: TRIAL CLUB PASSEPARTOUT, 1510 MOUDON

Journal de Moudon 4 mai

idem. 12 mai

REMERCIEMENTS

Le Trial-Club PASSEPARTOUT de Moudon remercie encore tous ses sponsors, la Commune de Moudon, l'intendance de la Place d'Armes ainsi que toutes les personnes qui ont aidé et participé au bon déroulement de la manche du Championnat suisse de Vélo-Trial du dimanche 7 mai 1995.

Concernant la tombola, tous les billets gagnants ont été retirés sur place.
Merci encore à tous !

Le Trial-Club



dans la file d'attente: Xavier Wenger ↑ John Meyer ↑ Salvatore Pelleriti

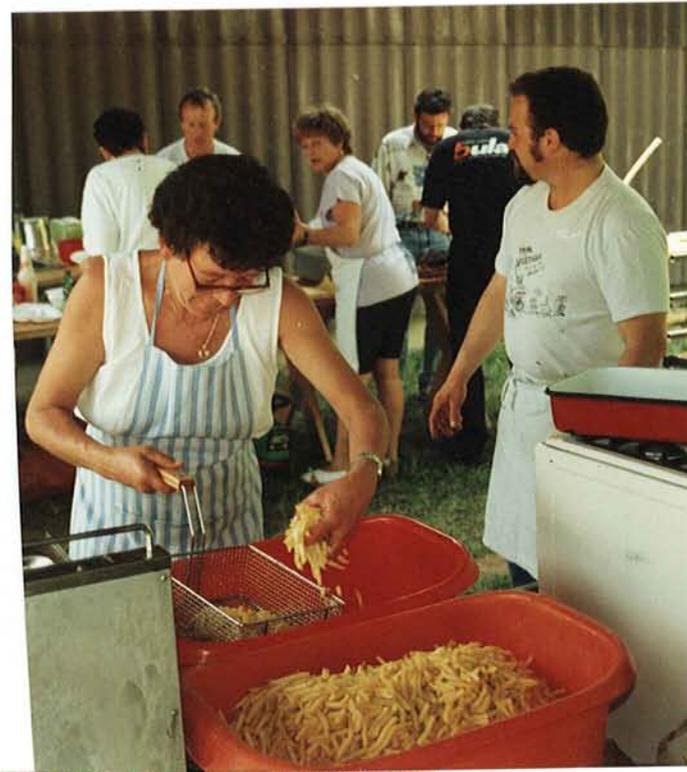
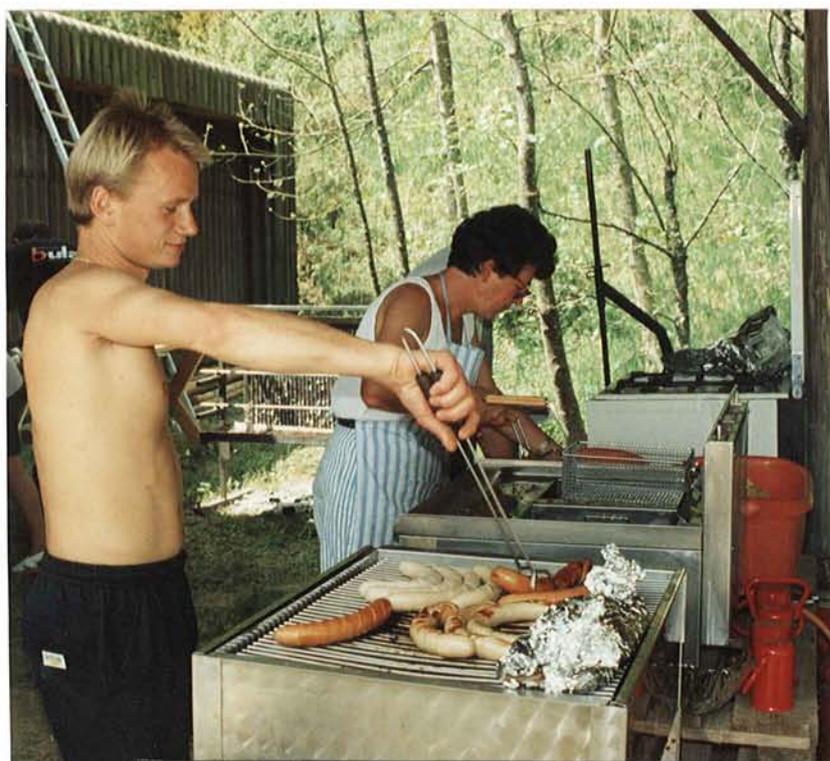
Pascal Quartenoud course en Junior

Dave Rollier (Elite)





On s'active à la cuisine.



Le service toujours avec le sourire!

Le parc des
couteaux



à l'heure
des résultats
↙





il aura fallu attendre la 10^{ème} édition
du vélo trial de Moudon pour que la
mongolfière BCU puisse enfin décoller
dans de bonnes conditions !

avec Nicole et Karine.

(atterrissage à G.-Marnand)



10^e édition du championnat suisse de vélo trial à Moudon



Le vélo trial toujours plus spectaculaire !



Le podium catégorie ELITE

Préambule

Le Trial-Club passe-partout est un petit club qui est devenu grand grâce aux qualités d'entreprendre de ses membres.

Ce club a toujours démontré qu'il était au top niveau pour organiser ou animer. Personne dans la région peut prétendre le contraire et la 10^e édition du championnat Suisse de vélo trial dans le Vallon de Sottens a demandé une fois encore beaucoup d'engagement de chacun. Rien ne semble inconnu à l'équipe à Titi Meyer, dynamique président d'organisation. Au Trial-Club c'est une ambiance de copains, chacun prend à cœur sa tâche et la remplit au mieux.

Reflet de la 10^e épreuve de vélo trial à Moudon

Une participation record, des coureurs de classe internationales, des zones toujours plus techniques et marquées par un confinement du terrain très changeant pour cette 1^{re} épreuve du championnat suisse de vélo trial 1995. Sur le parcours des juges à l'œil, scrutent les coureurs dans les zones où toutes les embûches à franchir sont au rendez-vous. Grosses pierres glissantes, racines et troncs d'arbre, ruisseau, terrain glissant ou couvert d'humus ou pour les zones dites

artificielles, gros tuyaux en ciment et palettes CFF disposées sur une hauteur de plus de 2 mètres par endroit.

Que ce soit sur les zones des débutants ou celles de l'élite, pour s'y aventurer il faut connaître sa «bécane» et sa personne, même les «pros» ont mouillé le maillot plus qu'à l'accoutumée.

Le leader trébuche

En effet, c'est la 1^{re} fois au cours de ces dernières années que l'enfant du pays, si vous voulez bien me pardonner cette expression a été vaincu par un jeune loup qui monte dans la hiérarchie de l'élite. L'idole du trial vélo, vous l'avez tous deviné : c'est Joël Gavillet, il a ces dernières années brillé sur tous les fronts; et voilà qu'à Moudon dans son fief à lui, il se fait battre pour un malheureux petit point. Cela c'est la dure loi du sport, mais le proverbe dit: il faut reculer pour mieux sauter. Courage Joël, jamais rien n'est acquis d'avance.

En Junior, il faut souligner la 14^e place de Gilles Desmeules et la magnifique 6^e place de Max Meyer ainsi que la 11^e place de Olivier Desmeules en Elève 51.

Chez les Débutants A2, c'est Damien Wenger, qui a fait la plus forte impression, en terminant sur le podium au 3^e rang, après ce résultat, tous les espoirs

sont permis pour son avenir, va-t-il devenir aussi brillant que son papa, Jean-François Wenger, en catégorie moto trial. L'avenir nous le dira.

En catégorie National invité, grand retour de Stéphane Hofer de Saint-Cierges, qui se serait retrouvé sur le podium, s'il avait couru avec les licenciés, dommage qu'il ait arrêté si tôt la compétition, peut-être que c'est le grand retour.

Conclusions

Pour cette dixième édition, tout a bien fonctionné, organisateurs, coureurs et spectateurs sont unanimes à ce sujet, même le temps s'était mis au beau et surprise, surprise, la montgolfière de la BCV a emmené vers des fins célestes l'espace d'une heure ou deux, les heureux élus, même les vents étaient avec eux.

Il me reste à remercier tous les sponsors et l'intendance de la place d'armes de Moudon, pour la mise à disposition des terrains et des locaux, sans quoi cette organisation serait sérieusement remise en question, ainsi que tous les bénévoles qui de près ou de loin soutiennent le club.

Journal de Moudon 23.6.95 Jean-François Chappuis

TRIAL DU MORVAN (3 jours) juin 95



jours

inter du Morvan

ALCATEL

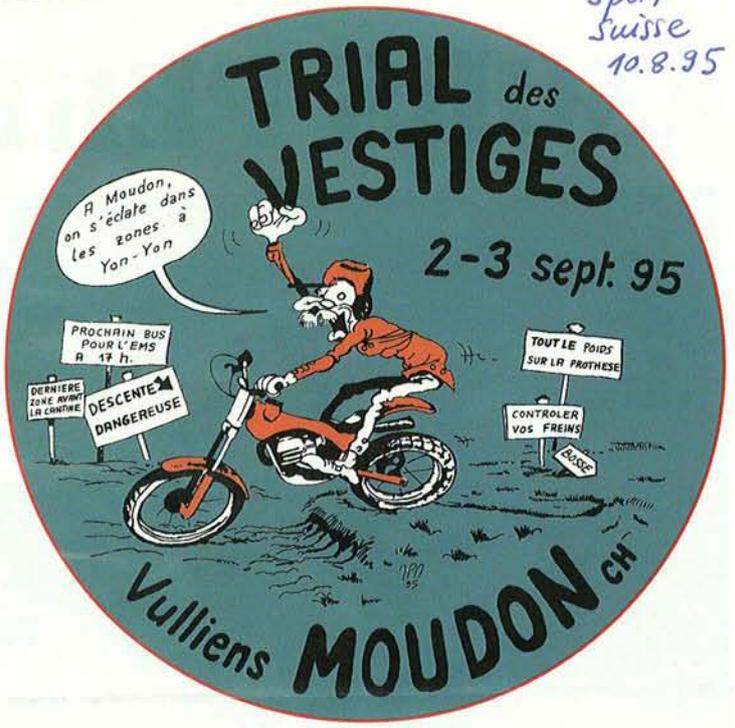
leclerc

05

6

Des vestiges pas comme les autres!

moto sport suisse 10.8.95



Les T-shirts de l'édition 95.



Le trial, c'est pas triste. Tous les connaisseurs vous le confirmeront. Alors quand en plus il s'agit d'une compétition aussi détendue et sympa que celle du Trial des Vestiges, qui se disputera pour la troisième fois les 2 et 3 septembre, ça devient franchement marrant.

est ouverte aux pilotes de 30 à ... 100 ans! Les deux autres sont réservées aux jeunes de 18 à 30 ans, l'une au guidon de motos d'avant 1965 (replicas comprises) et l'autre sur des machines de trial à double amortisseur remontant aux seventies (souvenez-vous des Ossa, Fantic et autres SWM!).

Trois catégories et deux tracés, l'un pour les experts et l'autre pour les poireaux, sont prévus dans cette épreuve hors normes mise sur pied à Moudon (Vaud) par le Trial Club Passepartout. La première catégorie se dispute au guidon de motos actuelles et

Si vous vous sentez l'âme d'un Tarres en herbe, ne vous gênez pas. La licence n'est pas nécessaire, le permis de conduire oui. Pour tous renseignements: Waltou Hofer, (021) 903 34 42.

3^e trial des Vestiges de Moudon

2 et 3 septembre 95

Le trial des Vestiges ou le retour aux origines

Après le succès des deux premières éditions pour motos anciennes, le Trial Club Passepartout a le plaisir de vous annoncer la 3^e série d'une formule qui a réuni les années précédentes plus de huitante pilotes, de quoi faire pâlir certains organisateurs de manche du championnat national. Il faut dire que la promotion du trial sous cette forme, à savoir: susciter l'engouement en retournant aux sources est très attractif. L'enthousiasme tant des pilotes que des spectateurs prouve que l'initiative est judicieuse.

Les organisateurs ont à nouveau prévu des sections dignes des grandes années, les dévers et les racines ponctuées de longues montées constitueront le plat de résistance principal des concurrents. Même le parcours s'inspire de la tradition puisque l'interzone compte près de

15 kilomètres avec de magnifiques passages dans la campagne.

Les ancêtres se portent bien

Trois catégories sont admises au départ avec tout d'abord les mots « vestiges » d'avant 1965, puis les « anciennes » équipées de deux amortisseurs et enfin les motos actuelles. Les pilotes auront le choix entre deux degrés de difficultés de parcours à savoir celui réservé à l'initiation et celui des experts. Ce sera l'occasion pour les spectateurs et les nombreux curieux de voir à l'œuvre et de découvrir des machines telles que la Greeves 250 à moteur Villiers 2-temps où le bruit de soupape de la légendaire Triumph Tiger Cub 200 ainsi que des marques qui dominaient la compétition dans les années septantes: les Bultaco, Montesa et autres Ossa, qui feront revivre l'espace d'un instant le temps des déhanchements et des enchaînements sans interruption sur des difficultés constituées d'obstacles naturels.

Trial « à la carte »

Cette rencontre se veut ouverte à tous les pilotes âgés de 30 ans et plus, où les coureurs étrangers sont les bienvenus pour cette manifestation helvétique qui se fixe le but d'être un rassemblement des machines historiques de trial.

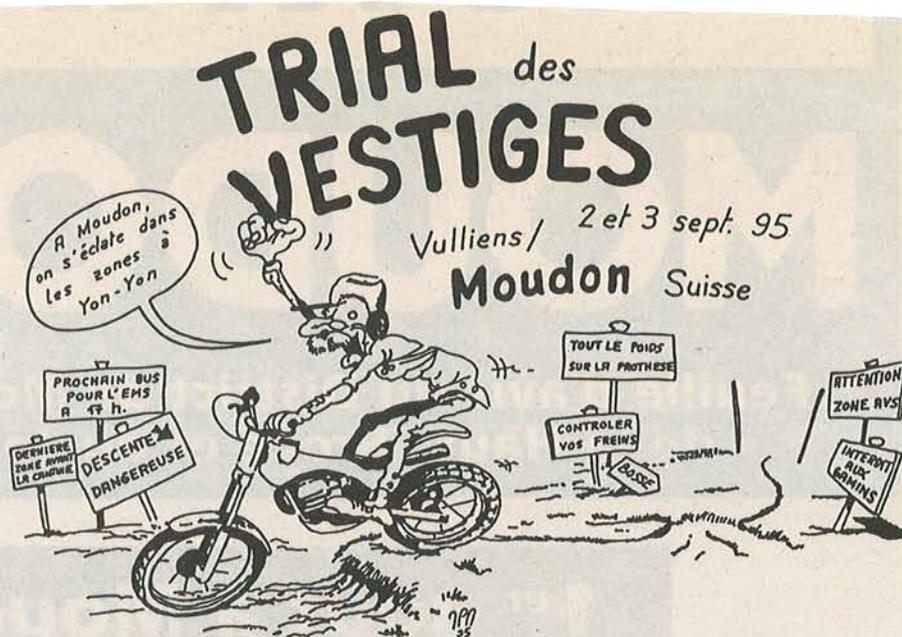
Les pilotes qui n'auraient pas l'âge requis peuvent également participer à cette fête des années folles à condition de piloter une moto de la catégorie « vestige ou ancienne ». Le règlement prévoit d'ailleurs de privilégier le couple pilote/moto le plus âgé puisque, en fonction de l'ancienneté de l'un et de l'autre, des points de bonification seront attribués avant le départ de la course.

Sur demande auprès de l'organisateur, de plus amples informations, le règlement de course et les possibilités d'hébergement vous seront envoyés.

Renseignements: Waltou Hofer, Rozpraz/VD, tél. privé 021/903 24 42, prof. 021/995 34 57, fax 021/995 34 30.

Trial des Vestiges

3^e édition 2 et 3 septembre 1995



Après le succès obtenu en 1993 et en 1994, le dynamique Trial Club de Moudon s'apprête à récidiver en organisant son 3^e Trial des «Vestiges», les 2 et 3 septembre prochains.

Cette fête qui veut conjuguer le sport à tous les temps de l'amitié et de la bonne ambiance, avec un participe passé un peu nostalgique, va se dérouler sur les communes de Vulliens/VD et Ecublens/FR. Le parcours d'environ 15 km, entre les champs et forêts, sera sensiblement le même que ces années passées. Par contre, les zones réparties sur ce trajet, dans lesquelles les pilotes vont pouvoir mesurer leur aptitude à dompter leur machine, si possible sans poser les pieds à terre, seront toutes inédites. Mais le point chaud de la manifestation va se trouver au Seppey (Vulliens). C'est là que se trouvera le parc des coureurs, et par conséquent le départ et l'arrivée de la course, ainsi que différentes attractions, à savoir :

- une zone artificielle
- une concours du lancer du pneu de trial
- dimanche dès 16 h, une démonstration de trial, exécutée par 2 ténors du trial suisse : Laurent Daenggeli et Christian Crausaz.

A NE PAS MANQUER vendredi et samedi soir:

- une chaude ambiance sous la cantine animée par la fougueuse Nathalie
- restauration chaude à toutes heures respectables
- un menu de fête servi le samedi soir
- un caveau pour éteindre les éventuelles petites soifs...

TOUTES LES ENTRÉES SONT LIBRES.

Pourquoi «Vestiges» ?

Cette compétition pas comme les autres, veut privilégier les nostalgiques, ceux qui, malgré tout, vieillissent chaque année d'environ 365 jours, mais qui gardent un esprit jeune et une envie de faire un peu de moto. Peut-être juste pour le plaisir, ou alors pour battre les copains, ou pourquoi pas, pour essayer d'ajouter une nouvelle coupe sur la cheminée. Comme ce trial veut privilégier les «Vestiges», le règlement, unique en son genre, prévoit des privilèges inversement proportionnels aux années de naissance des pilotes : 1 point de bonification par année dès 40 ans et 2 points par année dès 60 ans. Par contre, les jeunes de moins de 40 ans auront 1 point de pénalité par année. L'âge limite est fixé à 30 ans pour les pilotes avec des motos récentes, ou alors 18 ans pour ceux qui roulent sur des motos anciennes. Les motos, elles, seront réparties en 3 catégories : Les motos actuelles, les motos anciennes (avec 2 amortisseurs) et les motos «Vestiges» (avant 1965). Un prix spécial, le prix «Yon-Yon», du nom de notre illustre traceur de zones, sera attribué au couple le plus vieux (addition de l'âge du pilote + celui de sa partenaire mécanique). Pour le parcours, 2 tracés au choix sont prévus : expert pour les top-niveaux, ou randonneurs pour ceux qui manquent un peu d'entraînement. Alors à tous, venez passer un agréable week-end avec nous, les 2 et 3 sept. pour applaudir nos vaillants «Vestiges».

Et à ceux qui ont une moto et qui savent la faire aller, ne prenez pas le risque d'avoir des démangeaisons en venant comme spectateur : inscrivez-vous et participez...

Pour tous renseignements : Waltou Hofer, la Confrary, 1088 Ropraz/VD Suisse, tél. 021/903 24 42.

TRIAL des VESTIGES

2-3 sept. 95



Vulliens / Moudon

Vendredi 1^{er} et samedi 2 septembre, soir : **ambiance** avec **Nathalie**

Samedi 2 : 10 h à 12 h inscriptions coureurs

12 h à 17 h course

20 h 30 souper (ouvert à tous !)

Dimanche 3 : 10 h à 16 h course

16 h

DÉMONSTRATION TRIAL

17 h

résultats

**Entrée
gratuite**

CANTINE - BAR - BUVETTE les 3 jours
restauration chaude

Pour toutes informations : Waltou Hofer : Tél. prof. 021/995 34 57 - privé 021/903 24 42
ou Titi Meyer : 021/905 13 90

Organisation : Trial-Club Passepartout - 1510 Moudon